

Université de Bourgogne
ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE
ESPé

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

**COLLÈGE DES AUTRES ENSEIGNANTS ET FORMATEURS RELEVANT D'UN ÉTABLISSEMENT
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

SCRUTIN DES 12 et 13 FEVRIER 2019

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du Collège le
14 février 2019

Date de proclamation des résultats : Jeudi 14 février 2019

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	2
Inscrits	58
Votants	22

Taux de participation (Votants / Inscrits)	37,93%
--	--------

Suffrages à déduire	0
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	22
------------------------------	-----------

Quotient électoral	11
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Une véritable ambition pour la formation - SNESUP-FSU	22	2	0	0	2
Total	22	2	0	0	2

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

	Elu
Une véritable ambition pour la formation - SNESUP-FSU	Mme Nadine WARGNIER

Fait à Dijon, le 14 février 2019

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité
Electoral Consultatif,


